Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 81 (1936)

Heft: 2

Artikel: Tactique d'infanterie

Autor: Sonderegger

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-341705

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un document inédit du colonel-divisionnaire Sonderegger.

Tactique d'infanterie¹

VI.

Nous avons constaté que la mitrailleuse tirant, en tir indirect, une cartouche à faible charge, et l'arme à charge automatique de 20 mm. étaient les armes indiquées pour l'appui par le feu, du point de vue de l'adaptation au terrain des pièces et de leurs trajectoires. Il nous reste à rechercher si leurs tirs peuvent être dirigés par les compagnies d'infanterie de première ligne, selon les exigences de l'attaque et de la défense.

Il est à peine besoin d'ajouter qu'il s'agit de méthodes toutes différentes de ce que l'on prévoit actuellement pour le tir indirect des mitrailleuses.

La première différence consiste en ce que jusqu'à présent, le tir ne pouvant être ni observé ni réglé, devait être très soigneusement calculé d'ayance.

Ici, il n'est nécessaire de préparer que les éléments des premiers coups, de manière qu'ils tombent assez près du but pour fournir une base aux corrections ultérieures. Autrement dit : le ou les premiers coups ne doivent pas nécessairement être au but, il suffit qu'ils tombent assez près pour que l'on puisse juger s'ils sont devant ou derrière, à droite ou à gauche de l'objectif.

Une deuxième différence consiste en ce que la conduite du feu doit s'exercer dans des conditions bien plus difficiles qu'avec les méthodes actuelles. Le directeur du tir, qui doit satisfaire aussi exactement que possible aux besoins

¹ Lire la première partie de cette étude dans notre livraison de janvier 1936. (Réd.)

de la compagnie au combat, ne peut être mis au courant de ces besoins, d'un moment à l'autre, que par le commandant de compagnie. Il doit donc être en permanence aux côtés de ce dernier. De là il conduit le feu; cela veut dire qu'il choisit les buts, détermine les éléments de tir et ordonne le feu. Aussi près de l'ennemi, ce n'est pas toujours facile, non plus que la liaison avec la batterie, et la transmission. Il nous faut en étudier les possibilités.

Admettons d'abord que les pièces possèdent les appareils nécessaires pour le pointage indirect. Une lunette panoramique ou au moins un collimateur avec niveau pour la graduation en hauteur, une graduation en pour mille de l'artilleur (6400 divisions au cercle) et une graduation analogue du cercle horizontal.

Mais le directeur du tir, à l'avant, doit pouvoir s'en tirer avec un instrument très petit, qu'il manie couché derrière le moindre couvert. Il ne peut être question des instruments français et allemand, sur trépied. Nous donnerons à chaque officier — car tous doivent pouvoir diriger un tir — un sitomètre à main et un triangle gradué. Nous montrerons ci-dessous comment la mission peut être remplie avec ces simples instruments.

Tous les officiers de l'artillerie suisse possèdent un sitomètre, de la grosseur d'une boîte d'allumettes, permettant de mesurer, par simple visée, avec une exactitude pratiquement suffisante :

Les angles verticaux dans le terrain, Les angles latéraux entre deux points, L'azimuth d'une direction.

Le triangle gradué remplace le dessin dans la détermination des angles et des côtés de triangles. Il se compose de trois lames de métal d'environ 20 cm. de longueur, avec graduation en millimètres et vis de réglage, et d'un cercle divisé en pour mille de l'artilleur, qui peut être déplacé vers les trois angles du triangle et y être fixé.

Le sitomètre qu'on appelle en Suisse « Universel » peut

être suspendu à la courroie de la jumelle, le triangle porté dans la sabretache. Ces deux instruments doivent suffire pour diriger le tir dans toutes les circonstances. La jumelle peut aussi, à l'occasion, être très utile, si elle porte une graduation en pour mille, verticale et latérale. Si l'officier dispose d'une carte au 1:25 000, cela pourra souvent faciliter et accélérer le travail; elle n'est nullement indispensable.

Cherchons maintenant quelles sont les méthodes les plus simples pour déterminer les éléments de tir. Tout d'abord l'élévation. Pour cela nous ne partirons pas, comme c'est l'habitude, d'une position de batterie donnée, mais d'un but et d'un poste d'observation et de conduite du feu donnés. Nous admettons que les circonstances diverses n'imposeront généralement que l'emplacement approximatif de la batterie. Le choix de l'emplacement exact dépendra essentiellement du résultat des opérations de l'officier. Dans ce qui suit nous désignerons l'emplacement exact de la batterie par « batterie », l'emplacement approximatif par « terrain de batterie », et l'emplacement du directeur du tir par « poste ».

- 1. Le cas le plus simple est celui où la batterie peut être placée près du poste, d'où l'on peut voir le but. L'officier mesure alors avec son instrument l'angle de site du poste au but, l'ajoute à l'angle de tir correspondant à la distance et tient encore compte, s'il y a lieu, de la différence d'altitude entre le poste et la batterie, ainsi que des influences journalières, s'il les connaît; on peut les négliger s'il ne s'agit pas d'un tir d'efficacité immédiat, sans réglage. Si l'on a le temps de procéder au réglage et si l'on ne recherche pas la surprise, ces influences se feront sentir d'elles-mêmes lors du réglage. Exception faite d'un vent très violent, que l'on appréciera au jugé.
- 2. Si le poste est sur une hauteur qui masque la vue du but au terrain de batterie, l'officier mesurera d'abord l'angle de site poste-but, ensuite l'angle du poste aux limites approximatives ou aux points marquants du terrain

de batterie. D'après les méthodes actuelles, il devrait alors dessiner le profil du terrain dans la ligne but-poste-terrain de batterie et comparer ce profil avec ceux des trajectoires correspondant aux distances terrain de batterie-but, pour voir si et de quelles parties de ce terrain l'on peut tirer par-dessus la hauteur. Cette opération demande un certain temps et présente le risque de graves erreurs dans la hâte et la fatigue du combat.

Je propose une autre méthode, l'emploi de la projection horizontale des trajectoires. Cet emploi n'est, sauf erreur, pas courant dans l'infanterie; l'artillerie le connaît, mais l'utilise trop peu. L'instruction suisse de 1927 sur « la préparation et l'exécution du tir d'artillerie » donne une projection de ce genre pour l'obusier de 12 cm. (table 12), en disposition radiale. Je crois une disposition parallèle plus pratique, spécialement en campagne, où l'on n'a pas de table.

Sur la ligne but-poste-terrain de batterie, l'officier reporte, au lieu du profil du terrain, une projection horizontale, ce qui est beaucoup plus simple. Sur une droite il reporte à l'échelle de la carte, le but, le poste et les limites approximatives du terrain de batterie, et inscrit, au but et au poste, leur altitude par rapport à l'une de ces limites. Il place alors la projection transparente de la trajectoire sur ce très simple croquis et voit d'un coup d'œil s'il est possible ou non de tirer, et où l'on peut le mieux placer la batterie...

(Je supprime ici une dizaine de pages où l'auteur explique, plus en détail, l'application de sa méthode aux diverses positions et hauteurs respectives du but, du poste et de la batterie. Il y démontre que, dans tous les cas, le problème peut être résolu sans difficulté au moyen du sitomètre, du triangle et de la projection horizontale de la trajectoire. Mais chaque exemple est, dans le manuscrit, appuyé d'un croquis, sans lequel il est un peu difficile de suivre la démonstration. La reproduction de ces croquis, une vingtaine en tout, aurait été coûteuse et aurait beaucoup allongé le texte. Tout officier ayant quelques notions de géométrie pratique comprendra, sans croquis, le principe de la méthode et se convaincra de sa simplicité. — Trad.)

...Toutes ces opérations, pour déterminer les éléments de tir sont, en pratique, beaucoup plus simples qu'il n'y paraît sur le papier. Avec un peu d'exercice tout officier pourra les effectuer sans peine et obtenir, en temps utile, même dans l'agitation du combat, des résultats suffisamment exacts.

A notre époque technique, il ne devrait pas être difficile de trouver suffisamment d'officiers aptes à diriger un tir de cette façon. A première vue, on en doutera peut-être. Mais, lorsque j'étais lieutenant, celui qui aurait parlé d'exiger des lieutenants d'artillerie, sous ce rapport, ce que l'on exige d'eux aujourd'hui aurait passé pour fou. Et longtemps les méthodes de tir actuelles de l'artillerie, lorsqu'elles ont pris naissance en France, ont passé, dans d'autres armées, pour inemployables à la guerre, parce que trop ardues et trop compliquées.

L'officier d'infanterie aura peut-être, au premier abord, quelque peine à se représenter l'officier d'armes lourdes sur le champ de bataille, aux côtés du commandant de compagnie, au milieu du bruit du combat, déterminant avec son triangle sa position et celle des buts, par rapport à la batterie. Mais c'est exactement ce que l'on exige aujourd'hui, sans appréhension, de tout observateur ou officier de liaison d'artillerie.

L'utilisation très poussée de l'intelligence et de l'instruction d'un peuple sont un moyen plus efficace et moins coûteux de renforcer sa puissance guerrière, que la pure et simple augmentation du matériel et du personnel. Il faut donc essayer en premier lieu ce moyen.

* *

La *liaison* entre le directeur du tir et la batterie devra couvrir des distances ne dépassant pas 2 km. L'officier dirigeant le tir sera rarement à plus de 500 m., jamais à plus de 2000 m. de la batterie. Pour la liaison avec des postes arrière, on peut tabler sur des distances encore moindres.

La liaison la plus simple et la plus rapide à installer est l'optique, avec la lampe et l'alphabet Morse. Une forte lampe de poche, dont le feu serait visible à 2 km. par un temps et un éclairage pas trop défavorables, doit pouvoir être réalisée, si elle ne l'est pas déjà.

La transmission optique d'ordres de tir, avec les abréviations en usage dans l'artillerie, ne prend, avec un personnel bien exercé, guère plus de temps que la transmission téléphonique. Mais la nature du terrain exigera souvent des stations intermédiaires, ce qui ralentit la transmission ; celle-ci peut même devenir irréalisable. Cela sera aussi le cas dans le brouillard, dans la fumée des explosions, par forte pluie ou par un brillant soleil. A courte distance et pour un nombre limité d'ordres et rapports on peut aussi faire des signaux avec les bras, comme cela se pratique parfois dans l'artillerie.

Il est cependant indispensable pour les cas où la transmission optique serait rendue très difficile ou impossible par le temps ou le terrain, de disposer de personnel et de matériel de transmission téléphonique. La distance à couvrir ne dépassera pas 2 km. puisque les armes en question ne doivent pas tirer à plus d'environ 2,5 km. Deux lignes doubles de 2 km. exigent 8 km. de fil. Il suffira donc d'un équipement équivalant à la moitié de celui d'une batterie de campagne.

Comme dernière ressource, sous un feu ennemi violent ou en terrain de très mauvaise visibilité, il y aura toujours la liaison par coureurs, ou à la voix.

Il sera souvent nécessaire ou opportun de combiner les divers moyens de transmission, par exemple, une ligne de téléphone trop courte pourra être prolongée sur une courte distance par optique ou par coureurs.

(A suivre.)

SONDEREGGER, colonel div.